

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 29 (1924)

Artikel: Trois lettres inédites de L.-F. Copin, curé du Noirmont

Autor: P.F.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684773>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Trois lettres inédites de L.-F. Copin

Curé du Noirmont

On peut comparer l'histoire à une carrière en pleine activité dont les bancs supérieurs ont été exploités et dont il reste à découvrir les couches profondes. L'historien qui parle de la Révolution s'attache à mettre en relief les figures des chefs qui conduisirent les peuples à leur salut ou... à leur perte. Les personnages secondaires ne sont mentionnés qu'occasionnellement. Puis arrivent les historiens de la petite histoire, toute d'anecdotes et de détails, qui en miniaturistes consciencieux dégagent du chaos une personnalité mal connue et s'appliquent à la faire revivre. Ils fournissent ainsi à la grande histoire une contribution qu'elle ne doit pas dédaigner. Les Lenôtre et les Funck-Brentano, dans leurs études de personnages secondaires, excellent à donner en raccourci la mentalité d'une époque.

L'histoire du Jura offre de nombreux sujets à ceux qu'attire ce genre d'études. Ceux qui peuvent s'y adonner ne seront pas déçus, car autour des personnages de premier plan gravitent bon nombre d'astres de 2^{me} et de 3^{me} grandeur qui valent la peine d'être étudiés de près. Et puis l'histoire de l'Evêché est captivante en soi. Ce complexe de peuples et de régions diverses participe au génie latin et au génie germanique. Sur la trame solide d'une organisation impériale, la France a tracé à divers moments ses élégantes arabesques et le pays que nous aimons est riche de toutes les empreintes qu'il a reçues au cours des âges.

Le nom de Louis-François-Zéphirin Copin, curé du Noirmont, n'est pas connu en dehors les limites de l'ancien Evêché. Il n'est fait mention de lui dans aucun dictionnaire ou recueil de nos illustrations nationales. Il a cependant joué, dans ce pays, un rôle en vue et cette curieuse figure de prêtre révolutionnaire mérite qu'on s'y arrête un instant.

Plusieurs auteurs jurassiens ou suisses se sont occupés de ce personnage et lui ont consacré quelques lignes, qui plusieurs pages, suivant leurs goûts et leurs sympathies. M. l'abbé Daucourt dans son histoire des Franches-Montagnes, Mgr Vautrey dans sa magistrale histoire de l'Evêché, se sont occupés de cette remuante personnalité de prêtre et de tribun. Dans son histoire du Noirmont, M. l'abbé Citherlet a évoqué le souvenir de son bouillant et lointain prédecesseur. Auguste Quiquerez laisse percer dans son œuvre, la sympathie qu'il éprouve pour ce curé jacobin. Daguet se borne à dire qu'en

1791 deux prêtres, les abbés Copin et Lemane furent incarcérés lors de la tentative tardive et inefficace de contre révolution. En compulsant le journal de Guélat, cette mine si riche en renseignements, on suit jour après jour, la carrière politique du curé de Noirmont.

Il serait donc oiseux de faire précéder d'une biographie complète les trois lettres que je désire vous communiquer. Je me borne à rappeler quelques faits saillants de cette longue existence. Il est certain que l'abbé Copin, lorsqu'il fut élu curé du Noirmont, en 1755, se doutait peu du rôle que les événements devaient lui assigner vers la fin du siècle. Avant d'être atteint du délire patriote, il accomplissait sans doute au plus près de sa conscience de prêtre et d'honnête homme les devoirs de son ministère. Il avait toutefois des curiosités qui n'étaient point orthodoxes. Le pasteur Frêne nous apprend que Copin était entiché du grand art de la pierre philosophale. C'était une tentation courante à laquelle échappèrent peu d'esprits cultivés de l'époque, car les sciences occultes exerçaient dans les milieux sociaux supérieurs une attraction invincible. Nous verrons que la médecine intéressait aussi le curé du Noirmont et qu'il avait acquis dans l'art de guérir une notoriété étendue. Compromis comme partisan des idées révolutionnaires qui filtraient à travers la frontière de l'Evêché, Copin fut arrêté, dans la nuit du 29 mars 1792 par un détachement de 30 hommes envoyés par le Prince-Evêque. Enfermé au château de Porrentruy, il fut délivré un mois plus tard par un aide de camp du général Custine et auréolé de la couronne des martyrs politiques, il rentrait dans sa paroisse au son de toutes les cloches.

Ce brillant début dans la carrière révolutionnaire fut suivi de succès croissants. Doyen des députés de l'Assemblée du Jura, il en est élu président. Il est chargé de la correspondance du Club de Porrentruy. Mieux encore, le 31 décembre 1792, il est promu à l'honneur de présenter en personne à la Convention le vœu de la réunion du pays à la France et d'en demander l'acceptation. De retour de cette mission, il préside à Porrentruy, le 21 janvier 1793 — jour de la mort du Roi — la séance dans laquelle est votée la suppression du Chapitre de St-Ursanne, sa ville natale, et celle de tous les couvents de l'Evêché. Emprisonné pendant la Terreur — ensuite d'un revirement d'opinion fréquent à cette époque — il est libéré et retourne au Noirmont où il prend le titre de *précepteur de la morale publique*. Sous le concordat de 1802, l'évêque de Strasbourg, l'ancien prêtre constitutionnel Saurine, le comble de faveurs et lui laisse sa cure du Noirmont. Copin, revenu de ses erreurs, se réconcilie avec l'Eglise. Il vécut encore deux ans et mourut le 10 juin 1804. Il avait atteint le bel âge de 81 ans, étant né le 26 août 1723.

La première lettre sur laquelle j'ai mis la main est datée du 4 avril 1797, 5^{me} de la république. C'est un Copin vieux et assagi qui l'a écrite, puisqu'il comptait alors 74 ans et que l'orage révolutionnaire s'apaisait pour faire place à l'élégante accalmie du Directoire, en attendant les fastes restaurateurs du Consulat. Cette missive ne porte pas le nom de son destinataire ; j'ai réussi à identifier celui-ci. Le correspondant de Copin était Daniel Gagnebin à La

Ferrière. Le nom de Gagnebin est avantageusement connu dans les annales du Jura. Abraham Gagnebin, médecin et botaniste à La Ferrière fut l'ami du Grand Haller et de J.-J. Rousseau. Son frère Daniel Gagnebin, médecin lui aussi et ancien officier au Régiment de Sonnenberg, avait fondé à La Ferrière un hospice pour aliénés. Il s'était distingué dans la chimie, la physique et la mécanique. Il avait fabriqué d'ingénieuses machines-outils d'horlogerie et fut, dans l'optique, un émule du célèbre Guinand. On connaît sa relation succincte de la tournée de S. A. le Prince-Evêque de Bâle dans ses Etats, imprimée à Neuchâtel en 1766 à la gloire du beau Prince de Wangen. Daniel Gagnebin était mort en 1781. C'est sans doute à son fils qu'écrivait Copin en 1797. D'anciens liens d'amitié semblent avoir existé entre Copin et la famille Gagnebin. Le curé du Noirmont écrit à des amis intimes et s'exprime en toute liberté. Le ton de cette première lettre est un peu désabusé. On y lit entre les lignes la déception qu'éprouvent des âmes sincères en réalisant que les Révolutions pas plus que les autres bouleversements sociaux n'améliorent l'humanité. C'est le demi réveil de l'utopiste qui sent la fragilité de son utopie mais qui n'en veut convenir, préférant chercher le mal ailleurs que là où il réside, c'est-à-dire dans la malice congénitale de l'homme, à quelque camp qu'il appartienne. Il est intéressant de noter que Copin approuve ceux qui luttent contre l'athéïsme, preuve évidente que sa foi religieuse était demeurée intacte. Mais Copin est resté le prêtre constitutionnel, l'ami de l'abbé Grégoire, qui préconise un concile national. Il tonne contre les prêtres réfractaires qu'il met au-dessous des philosophes athées. Le sceau de la Révolution est indélébile.

Noirmont ce 4 avril 1797
5^{me} de la république.

Très respectable ami.

J'y reçu avec bien de la reconnaissance l'excellent café que vous m'avez envoyé par le petit Joseph, je souhaiterois bien avoir quelque chose en revanche, qui put vous faire plaisir, mais hélas on ne cueille pas des raisins sur les ronces.

Vos réflexions sympathisent toujour avec les miennes ; je ne puis trouver encore aucune face du théâtre actuel de ce globe, qui me présente le moindre rayon de bonne espérance pour l'avenir ; on diroit que nous avons atteint l'époque, où l'apocalipse dit, que Satan sera déchainé, tant sont communs les crimes de toutes les especes, tant la vie et les propriétés de ses semblables sont peu respectées : on ne peut pas même s'assurer si les vertus de ceux qui paraissent exempts de la contagion, ne sont pas hypocrisie ; il y a cependant

quelques grands hommes même dans le corps législatif, qui travaillent sérieusement contre l'athéïsme entr'autres le représentant Grégoire et quelqu'autre Evêque, avec lesquels j'ay l'honneur d'être en relation ; ils ont formé le projet de tenir un concile national, s'ils peuvent réussir, leur dessein est de rapprocher la religion tant que possible de sa première pureté, mais qui auront les plus grands obstacles à surmonter non pas tant des soy disant philosophe, que de cette partie du clergé, qui s'est séparée de nous et ne cesse de traverser leurs desseins et semer l'esprit de révolte ; pour vous donner une idée des sentimens du représentant Grégoire et de l'énergie de son stile je joins ici son discours sur la liberté des cultes, mais comme je n'en ay que cet exemplaire, je vous prie après que vous l'aurez lu à votre loisir de me le renvoyer.

je me recommande à la continuation de votre bienveillance et suis toujours pour la vie

votre tout dévoué
L.-F.-Z. Copin Curé.

p. s. mes respects à Madame votre chère et digne épouse, ainsi que de la part des filles. nous sommes tous bien chagriné de la triste mort de M^{me} (ici un mot illisible.)

La seconde missive, datée du Noirmont ce 4 janvier 1798, roule sur des sujets d'ordre médical. La compétence de Copin en cette matière n'a rien d'étonnant, si l'on songe que son père, François-Bernard Copin, maître bourgeois de St-Ursanne, avait exercé la profession de chirurgien du Chapitre. Il avait sans doute légué à son fils, outre le goût de son art, ses recueils de recettes et sa bibliothèque médicale qui paraît avoir été assez importante. Dans le pays retiré qu'il habitait, Copin avait sans doute l'occasion de prodiguer ses conseils, cumulant la double mission de médecin des âmes et de médecin des corps. Je ne sais si nos psychiatres modernes approuveraient le remède ordonné par Copin pour raffermir les nerfs : la macération de grains de genièvre dans une excellente eau de vie, agrémentée de l'inévitable eau de mélisse, chère à nos grands mères. Vous verrez aussi que Copin n'était pas hostile aux protestants et que son éclectisme médical s'ornait de tolérance religieuse. Il entretenait en particulier les meilleurs rapports avec les pasteurs de Courtelary et de St-Imier. Quant aux opinions politiques du vieux curé, elles sont demeurées intransigeantes et l'on trouve avec une certaine tristesse, sous la plume de ce septuagénaire qui est ministre du culte, d'injustes accusations contre le monastère de Bellelay qui venait d'être victime de la plus regrettable spoliation.

Noirmont ce 4 janvier 1798
6^{me} de la république.

Citoyen cher et respectable ami

J'ay fidellement reçu vos deux lettres, et j'ay répondu à la première, mais il faut que ma lettre ne vous soit pas parvenue, puisque dans votre seconde vous me témoignez être en peine de la votre première; je vous marquais entr'autre, que j'avois consulté tous mes livres de médecines et que j'en avois tiré le régime que je joins encore ici pour tacher de prévenir les rechutes, je n'ay pas encore eu le temps de repasser mes journaux de médecine, vous scavez combien les jours sont courts, et je ne lis pas à la chandelle ni lorsque le soleil baisse; si j'y trouve, lorsque je les auray parcourus, quelques observations intéressantes, je vous en feray part. J'ay beaucoup de foy aux grains de genièvre pour l'assainissement de tout le genre nerveux, et maintenir le baume du sang; on les fait tremper environ douze heures dans de la bonne eau de vie (si on pouvait avoir de l'eau de cerise noire ce serait tant mieux) à laquelle on ajoute un tier d'esprit de melisse, on en prend le soir en se couchant une dixaine ou une douzaine, qu'on avale tout rond moyen une demi tasse de thé, lorsqu'on les retire de l'eau de vie on les met dans un verre de confiture avec du sucre en poudre lit par lit, et on le couvre bien, il faudrait que les grains fussent de l'année et bien mures.

j'ay fais la semaine passée une promenade dans le val de St. Imier; j'ay vu les ministres de Courtelari, et de St. Imier. vous scavez que celuy cy est comissaire du pouvoir exécutif près du canton, et que l'autre est juge de paix; le peu de citoyen, que j'ay vu, m'ont parut assé contens, reste à voir la suite; tout ce qu'ils appréhendent le plus, c'est les employés à cause des entraves, qu'ils mettront au commerce avec la comté de Neufchatel, dont il leur est presqu'impossible de se passer; quant à moy, j'attendois avec la plus grande impatience, que la république s'empara de l'Erguel, et de la prévôté de Moutier pour que les moines de Bellelay délogeassent, vous ne scauriez croire le mal qu'ils ont fait dans ma paroisse, il ont tenté toutes les voyes et employés tous les moyens, qui ont été en leur pouvoir pour pervertir le monde, et luy faire perdre la confiance en moy; aussi ont-ils réussi à fanatiser presque la moitié de mon troupeau; ils sont tous partis, à la réserve de six, qu'on garde come otages jusqu'à ce qu'on aura une parfaite connoissances des biens du couvent.

toute notre administration départementale est change, elle est remplie par des patriotes, dont la plupart sont mes amis ; il reste encore le commissaire du pouvoir exécutif, qui est un homme avide, et en qui les patriotes n'ont pas beaucoup de confiance.

quoique le théâtre de ce monde n'ait pour vous depuis quelque temps que des scènes désagréables, qui doit vous en faire désirer un autre plus heureux, néanmoins faites encore tout ce que vous pourrez pour vous y conserver, afin de conserver en même temps la vie à cette chère et digne épouse, qui a si généreusement et si fidèlement partagé vos travaux et vos souffrances, et à cette tendre fille, dont vous faites toute la consolation dans les malheurs, qui l'accabinent, et qu'elle mérite si peu, et aussi pour vos amis, au nombre desquels je m'honorera toujours d'être compté, bien résolu de vous être parfaitement et constamment dévoué.

L.-F.-Z. Copin Curé

mes salutations respectueuses et cordiales à vos dames.

Cette lettre datée du 4 janvier n'est parvenue à son destinataire que le dimanche 18 février 1798 par l'entremise du domestique de M. Victor Matthey, lisons-nous dans une note marginale de Daniel Gagnebin.

La troisième et dernière lettre, écrite le 3 may 1798 débute par une consultation médicale. On constate que l'alcool, dans ses diverses préparations, (eau de vie, eau de cerises) joue un grand rôle dans la thérapeutique du curé-guérisseur. Nous verrons aussi Copin prescrire avec conviction un thé à base de primevères dans les cas de paralysie et d'apoplexie. Plus loin Copin se plaint du poids de l'âge et du manque de distractions. Le vieillard est isolé au milieu d'une génération nouvelle et parmi les familiers d'autrefois, beaucoup font grise mine au démagogue qu'il fut. Détail piquant la cure du Noirmont, comme jadis la maison de Daniel Gagnebin à La Ferrière, abritait quelque pensionnaire dément, placé en traitement ou en observation. Cette méthode humaine et individuelle de traiter les aliénés constituait — ne l'oublions pas — un réel progrès ; on sait qu'au commencement du XIX^e siècle les malheureux fous étaient encore enchaînés à leur lit à l'Hôtel-Dieu de Paris. La manière dont Copin s'intitule à la fin de sa lettre fait supposer que le vieux curé, au nom débonnaire, était de taille exiguë.

Noirmont ce 3 may 1798

Monsieur et très cher ami

Je commence par répondre au *post scriptum* de votre lettre, parce que c'est l'article, qui m'intéresse le plus ; j'approuve très fort

les fomentations d'eau de [vie] sur la tête, mais l'eau de cerise noire seroit encore meilleure, celle même qui est destillée tout simplement par les apoticaires, et qu'on trouve dans toutes les pharmacies ; on trempe dedans une compresse un peu large, qu'on applique sur le sommet de la tête après l'avoir rasé.

vous ne scauriez croire combien je suis réjouis d'apprendre, que votre santé se rétablisse, et combien je souhaitterais pouvoir y contribuer pour quelque chose. Je vous conseille de faire une bonne provision de fleurs de primevère pendant que c'est la saison ; l'usage de cette fleur est singulièrement recommandé par les plus grands médecins dans la paralysie, et come la paralysie est la suite ordinaire de l'apoplexie, ce qui est bon pour l'une doit être bon pour l'autre ; on la prend en infusion théiforme

vous me supposé un peu plus de vigueur, que je n'ay ; à la vérité j'ay toujour la poitrine et l'estomach bon, mais la mémoire se perd tellement que je ne puis plus rien dire en public sans l'avoir par écrit devant les yeux ; j'en ay encore assé pour la composition, mais pas pour le débit et même en compagnie j'ay des fois bien de la peine de trouver des termes pour exprimer ma pensée, ce que j'attribue à l'isolement et au défaut de ce qu'on appelle récréation, tous mes confrères ayant disparu, et toutes les maisons des environs, où j'allais quelques fois me dissiper, m'ayant tourné le dos par l'effet du fanatisme et de l'aristocratie ; je viens encore tout nouvellement de perdre un ami qui était de la plus grande ressource pour moy, soit par sa générosité et son attachement, soit par ses lumières et son patriotisme dans la personne du Cit Blondeau propriétaire de la verrerie du Biedéto ; il est mort à Besançon, ou il était allé comme Electeur du Canton de Maîche.

je me fais une fête de voir Madame Gagnebin, elle seroit complète, si vous pouviez être de la partie ; j'espère qu'elle voudra bien me dire où vous avez dessein d'aller résider, puisque vous m'annoncez un changement de demeure ; la cure de Mdme Sandoz m'a attiré un pensionnaire du Locle, qui a l'esprit dérangé ; il s'appelle Olivier Othenin Girard, j'ay peu d'espérance à sa guérison, quoique son dérangement n'ait pas le degré d'échauffement de Mdme Sandoz

On dit que vos amis de la Chaufond ont fait une belle acquisition aux monts de Bellelay, qui aurait cru que la chaire de ces moines auroit une fois servis a un pasteur de la Chaufond. Ovide avait bien raison de dire *et nihil est de quo non sit habenda fides* (traduction libre : tout arrive.)

Conservez moy toujour votre chère et prétieuse amitié, et soyez bien persuadé d'un sincère et constant retour du petit citoyen Copin.

mes respects à vos dames.

Les lettres que je viens de vous lire révèlent un homme de sentiment, aux pensées élevées, aux intentions excellentes, si on dégage la substance de la déplorable phraséologie du temps. Copin, comme tant d'autres, fut victime d'une illusion collective et confondit la liberté de 1793, si relative et si tyran-nique, avec la liberté tout court. Faisons la part très large à l'utopie et à l'esprit sectaire et reconnaissons que Copin dans l'intimité de sa correspondance, est à tout prendre aimable, altruiste et débonnaire. On sait que nombre de révo-lutionnaires furent au demeurant d'honnêtes gens incapables de mal faire dans leur vie privée, mais farouches dans l'exercice de leurs fonctions officielles. Robespierre fleuretait avec les filles de son hôtesse. L'huissier Maillard, après avoir assommé les prêtres réfugiés aux Carmes, s'en revenait à petits pas vers sa demeure, humant avec délices les parfums du jardin du Luxembourg. Les commissaires du peuple qui, au Temple, arrachèrent le Dauphin des bras de sa mère, étaient de bons pères de famille: ainsi le voulait la folie du temps et un siècle d'application des immortels principes n'a pas rendu l'humanité meilleure.

Sur une feuille volante qui tenait compagnie à ces trois lettres dans la boîte de l'antiquaire, Copin avait consigné tous les conseils qu'il donnait aux apoplectiques pour conjurer une catastrophe. Avec un bon sens et une con-naissance du sujet que nos modernes praticiens devront reconnaître, il leur recommandait de se tenir au chaud, d'éviter l'air froid et nébuleux, de porter des souliers fourrés, de manger peu et des aliments de facile digestion, d'assai-sonner leurs mets d'herbes aromatiques et surtout de les arroser de bon vieux vin. Enfin il leur enjoignait de ne pas dormir de jour et d'avoir le ventre libre mais — chose plus difficile à réaliser dans notre siècle de benzine et de souci quotidien — il les conjurait d'éviter la trop « grande application, les objets de tristesse et d'inquiétude ».

Et cette sollicitude du petit curé du Noirmont pour son semblable lui fera pardonner mainte exagération commise dans sa vie politique.

P. F.

